

Chronique sur la sécurité incendie



Photo : Alexandre Vovan



Capsule : La prévention

2

L'AVERTISSEUR DE FUMÉE est le meilleur moyen de sauver votre vie et celle de votre famille?

De tous les incendies de bâtiments répertoriés au Québec, **80%** surviennent dans les résidences, et ceux-ci occasionnent en moyenne **60 décès** annuellement. Dans la presque totalité des incendies mortels, l'avertisseur de fumée était absent ou non fonctionnel.

L'avertisseur de fumée réduit de moitié les risques de mourir lors d'un incendie. On recommande d'en installer un par étage, y compris au sous-sol. Il est essentiel de procéder à la vérification régulière de son bon fonctionnement.

Petits trucs :

- Remplacer périodiquement sa pile
- Au lieu de retirer la pile ou de débrancher votre avertisseur de fumée, pensez à utiliser la touche de sourdine, c'est plus sécuritaire!
- Vérifiez annuellement sa capacité à détecter la fumée en l'exposant à la fumée produite en éteignant une chandelle.
- Un avertisseur de fumée possède, lui aussi, une date d'expiration; pensez à la vérifier et à le remplacer s'il y a lieu.
- Ne jamais utiliser de pile rechargeable.
- Faire l'entretien de l'avertisseur, au moins une fois par année, en passant légèrement l'aspirateur à l'extérieur et à l'intérieur du boîtier.



SEMAINE DE PRÉVENTION DES INCENDIES

Cette semaine, profitez-en pour participer aux activités organisées par les différents services incendies des municipalités, ça pourrait peut-être sauver une vie!

Prochain rendez-vous : 23 octobre 2012

Saviez-vous que...

1

Les FEUX DE CUISSON peuvent être tragiques?

La cuisson des aliments comporte des risques. C'est près de **20%** des incendies de résidence qui débutent dans la cuisine.

Quelques conseils :

- Surveillez toujours les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie.
- Fermez tous les appareils de cuisson lorsque vous devez quitter la cuisine ou votre domicile.
- Nettoyez régulièrement les appareils de cuisson et la hotte de cuisine. Une accumulation de graisse représente un danger d'incendie.
- Éloignez les enfants et les animaux des appareils de cuisson lorsqu'ils sont allumés.
- Orientez les poignées des chaudrons ou des casseroles vers l'intérieur de la cuisinière.

En cas de feu de cuisson :

- Ne jamais déplacer le récipient dont le contenu est en flamme.
- Placez un couvercle de dimension appropriée sur le récipient pour couper l'air et éteindre le feu.
- Ne jamais éteindre un feu de cuisson avec de l'eau.
- Si possible, fermez les éléments chauffants, même ceux du four.
- Fermez la hotte de cuisine.
- Appelez les pompiers, et ce, même si le feu semble éteint.

Saviez-vous que si un incendie survenait chez vous, en trois minutes seulement, le feu et la fumée pourraient vous piéger?
Augmentez vos chances de survie :

- En ayant en tout temps une attitude responsable, préventive et sécuritaire
- En vous assurant d'avoir un avertisseur de fumée fonctionnel
- En préparant un plan d'évacuation de votre résidence, et en en discutant avec toute la famille
- En pratiquant l'exercice d'évacuation en famille toutes les années
- En vous assurant d'avoir des sorties bien dégagées

3

Le MONOXYDE DE CARBONE (CO) peut être mortel?

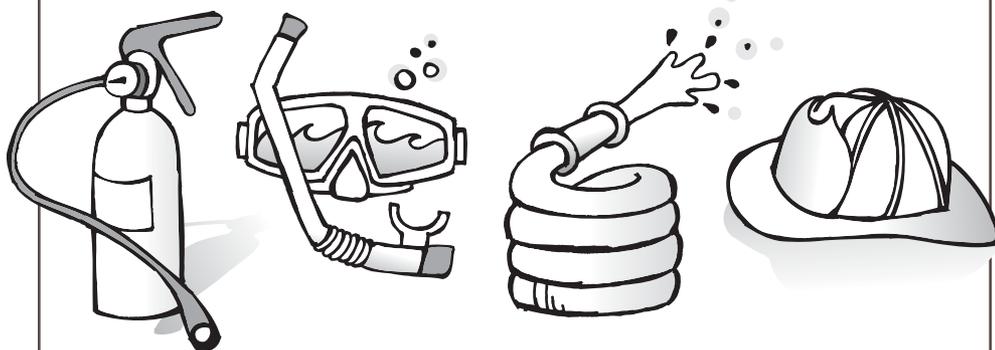
Le monoxyde de carbone est produit lorsqu'un véhicule ou un appareil brûle un combustible comme l'essence, l'huile, le gaz naturel, le kérosène, le propane et le bois.

Le CO est inodore, incolore, sans saveur et non irritant, il est donc impossible pour un humain d'en détecter la présence. Il est la cause de centaines d'intoxications annuellement au Québec, dont une quinzaine sont mortelles. Seul un détecteur de CO peut détecter sa présence! D'ailleurs, il sera bientôt obligatoire dans certaines résidences.

Lors de l'utilisation d'un brûleur de combustible, faites-le dehors si possible, sinon, pensez à ouvrir grandes les fenêtres afin de bien aérer votre espace.

Quiz...

Trouve quel objet n'appartient pas au métier de pompier? *



*Réponse : le masque de plongée et le tuba.